

Un atelier portant sur le processus de mise en œuvre de la Comptabilité des Matières

Un atelier portant sur le processus de mise en œuvre de la Comptabilité des Matières en Côte d'Ivoire s'est tenu du 16 au 18 décembre 2020 à Grand-Bassam, à l'initiative de la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE).

Cet atelier qui s'inscrit dans le cadre global de la réforme des Finances publiques dans l'espace UEMOA, est destiné à faire le point sur le processus de mise en œuvre de la Comptabilité des Matières en quatre phases :

- réflexion sur l'amélioration des procédures et des outils de gestion des matières ;
- révision des modalités du recensement des biens mobiliers ;
- renforcement du cadre de gestion des biens de l'Etat ;
- élaboration du bilan d'ouverture version Directive UEMOA 2009.

Au terme de cet atelier, Le Directeur du Patrimoine de l'Etat, souhaiterait que les conclusions de cet atelier permettent d'assurer une mise en œuvre effective et coordonnée de la comptabilité des matières en Côte d'Ivoire. Quant à Monsieur DIABA Koutouan Roger, Directeur Général Adjoint du budget et du portefeuille de l'Etat, cet atelier permettra de consolider davantage les synergies et les outils nécessaires à l'implantation de la Comptabilité des Matières.

